RÉUNION DU 28 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHÉ LE 2 DÉCEMBRE 2019

Une minute de silence est observée pour rendre hommage aux treize soldats tués au Mali.

Le vingt-huit novembre deux mille dix-neuf à dix-sept heures trente le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. DECOURT Dominique, Maire.

PRESENTS: M. DECOURT Dominique - M. CAILLE Roger - Mme MECHIN Chantal - M. CHOTARD Gérard - M. DARTENUC Laurent - M. LESAGE Julien - Mme JODEAU Danièle - M. DUTHEIL Daniel - Mme DEMARTINIS Chantal - M. BAUMGARTEN Nicolas - M. GAUTERON Richard - Mme FRIBOURG Françoise - M. FLAHAUT Jean-Marie - M. DESTOUCHES Jacky - Mme NICOT Claudine - M. TINGAUD Pascal.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS:

M. GRANDMOUGIN Martial a donné pourvoir à M. DECOURT Dominique Mme BARATTE Annie-Claude a donné pouvoir à M. DARTENUC Laurent Mme FERCHAUD Marie-Christine a donné pouvoir à Mme MÉCHIN Chantal M. DESINDES Laurent a donné pouvoir à M. BAUMGARTEN Nicolas

ABSENTES EXCUSÉES:

Mme DUBREUIL Nicole Mme MARIAUD VRIGNAUD Francine Mme HASCOËT Solenn

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Mme JODEAU Danièle

CONVOCATION du 22 novembre 2019

Le Conseil Municipal se déroulera à la mairie (Salle du Conseil) :

- LE JEUDI 28 NOVEMBRE 2019 A 17H30

ORDRE DU JOUR

Compte rendu de la séance précédente

Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Compte rendu des décisions du Maire

A – AFFAIRES GÉNÉRALES - Référent : Monsieur Dominique DECOURT

- 1. Commune de Meschers Emprunt ;
- 2. Budget de la Commune Décision modificative n°3.

<u>COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE :</u>

Le compte rendu est approuvé à la majorité des membres :

17 voix pour, 2 voix contre (Mme FRIBOURG, M. FLAHAUT), 1 abstention (Mme NICOT absente lors du Conseil Municipal du 06 novembre 2019.

Mme FRIBOURG et M. FLAHAUT ont refusé de signer le compte rendu du Conseil Municipal du 06 novembre 2019.

DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU CONSEIL ET NOTAMMENT DU CMP du 17 octobre au 21 novembre 2019

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de sa délégation reçue du Conseil Municipal par délibération du 29 avril 2014, à savoir :

DECISION N°	ARTICLE	OPERATION	DATE	TIERS	OBJET	MONTANT TTC
47/OCT/2019	21311	262 Réhabilitation bâtiments communaux	17.10.2019	FGV	Création d'un bureau pour le DGS	24 461,15€
48/OCT/2019	2315	270 Bâtiments sportifs et culturels	17.10.2019	Husson international	Réalisation d'un city park	64 174,99 €
49/OCT/2019	6283		17.10.2019	Onet Services	Prestations de nettoyage de locaux communaux	58 345,62 €

1 - COMMUNE DE MESCHERS - EMPRUNT

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique DECOURT :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité

à 17 voix pour, (Mme FRIBOURG, Mme NICOT, M. FLAHAUT ont refusé de prendre part au vote)

> Décide de contracter auprès de la Banque Postale un emprunt aux caractéristiques suivantes :

✓ Montant du contrat de prêt : 300 000.00 EUR

✓ Durée du contrat de prêt : 15 ans

✓ Objet du contrat de prêt : financer les investissements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/02/2035

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

✓ Montant : 300 000.00 EUR

✓ Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au

20/01/2020, en une fois avec versement automatique à cette date

✓ Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0.75 %

✓ Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360

jours

✓ Échéances d'amortissement

et intérêts : périodicité mensuelle

✓ Mode d'amortissement : constant

✓ Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une

indemnité actuarielle

Commission

- ✓ Commission d'engagement : 0.10 % du montant du contrat de prêt
- > D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Banque Postale.

2 - Budget de la Commune 2019 - Décision modificative n°3 -

Monsieur Dominique DECOURT, présente les modifications à apporter aux inscriptions budgétaires du budget primitif 2019.

Réaffectation de crédits de fonctionnement :

Section de fonctionnement

RECETTES		DEPENSES	
Chapitre – Article – Objet	Montant	Chapitre – Article - Objet	Montant
013 – Atténuations de charges Art. 6419 – Remboursements sur rémunérations du personnel		Analyses prélèvements eau, études	+ 24 000 €
Remboursement par l'assurance contre les risques statutaires		bactériologiques Art. 6283 - Frais de nettoyage des locaux Mise en place d'un nouveau marché pour	+ 10 000 €
		le nettoyage de locaux Art. 6231 - Annonces et insertions Communication des grottes, Publicité offres d'emplois, marchés publics	+ 10 000 €
		Art. 6232 – Fêtes et cérémonies Animation « Meschers s'illumine »	+ 19 200 €
75 – Autres produits de gestion courante Art. 7588 – Autres produits divers Remboursement animation « Meschers s'illumine »	+ 19 200 €	012 – Charges de Personnel Art. 6218 – Autre personnel extérieur Remplacement de personnel absent,	+ 45 000 €
77 – Produits exceptionnels Art. 7788 – Produits exceptionnels divers Remboursement d'un trop perçu par SFR	+ 11 200 €	65 – Charges de gestion courante Art. 65548 – Autres contributions Augmentation contribution annuelle SIVOM	+ 16 000 €
Remboursements sinistres par assurance	+ 4 300 €		
78 – Reprise sur provisions Art.7817 – Reprise pour provisions Provisions pour risques d'impayés (à la demande de la TP)	3 225 €	67 – Charges exceptionnelles Art. 678 – Autres charges exceptionnelles Règlement d'un contentieux d'urbanisme	+ 200 €
		68 – Dotations aux provisions Art. 6817 Provisions pour risques Provisions pour risques d'impayés (à la demande de la TP)	+ 5 900 €
		023 – Virement à la section d'investissement	- 57 375 €
TOTAL	+ 72 925 €	TOTAL	+ 72 925 €

Suspension de séance à 18h13 pour permettre à M. MOREAU Xavier (Directeur Général des Services) de répondre aux questions sur la section d'investissement. Reprise de la séance à 18h20.

Section d'investissement

RECETTES		DEPENSES		
Chapitre	Montant	Opération – Article	Montant	
021 – Virement de la section de fonctionnement		230 – Achats de terrains Art. 2111 Terrains nus	- 57 375 €	
TOTAL	- 57 375 €	TOTAL	- 57 375 €	

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique DECOURT :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité

à 17 voix pour, (Mme FRIBOURG, Mme NICOT, M. FLAHAUT ont refusé de prendre part au vote)

D'adopter la décision modificative n° 3 du budget de la Commune 2019.

Délibérations du Conseil Municipal du 28 novembre 2019

- 1. Commune de Meschers Emprunt :
- 2. Budget de la Commune Décision modificative n°3.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H24

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire, Les Conseillers,

M. DECOURT Dominique

M. CAILLE Roger Mme MECHIN Chantal

M. CHOTARD Gérard	M. DARTENUC Laurent
M. LESAGE Julien	Mme JODEAU Danièle
	M. DUTHEIL Daniel
	Mme DEMARTINIS Chantal
M. BAUMGARTEN Nicolas	
M. GAUTERON Richard	Mme FRIBOURG Françoise
M. FLAHAUT Jean-Marie	M. DESTOUCHES Jacky
	Mme NICOT Claudine

M. TINGAUD Pascal